



Le médecin un partenaire de Dieu dans le parachèvement du monde.

## L'action thérapeutique

### Dieu et le médecin

*Le judaïsme considère toute action en faveur de la vie comme positive, voire comme une mitsva. De cette manière l'homme qui fait du bien participe au parachèvement du monde créé par Dieu.*

*De la même manière qu'un riche ne peut dire au pauvre qu'il ne peut l'aider, sous prétexte que Dieu l'a rendu pauvre, un homme ne peut refuser l'aide médicale sous prétexte que Dieu a créé un monde où les maladies sont possibles.*

### תלמוד בבלי מסכת ברכות דף ס עמוד א

תני דבי רבי ישמעאל : (שמות כ"א) ורפא ירפא - מכאן שניתנה רשות לרופא לרפאות.

### תורה תמימה

ר"ל מדכתבה התורה ענין רפואה על ידו, ש"מ דנתנה לו רשות לרפאות, ושלא יאמר הרופא שסותר גזירת המלך, וטעם הדבר שאין בזה משום סתירת גזירת המלך, משום דהקב"ה נתן רשות לכחות הטבעיים להרפא על ידם והם כממלאים רצונו ית'.

### Talmud de Babylone traité Béra'hot page 60 a

On a enseigné dans la maison d'étude de R. Ismaël: il est écrit (Ex 21) "et guérir, il guérira", de là nous apprenons que le médecin a reçu l'autorisation de guérir.

### Tora Témima (R. Baroukh Epstein 1860 – 1942)

C'est-à-dire que du fait que la Tora a mentionné la guérison par son intervention [et non par celle de Dieu], il ressort que la Tora lui a donné l'autorisation de guérir, et le médecin ne pourra pas dire qu'il s'oppose au décret du roi (Dieu). La raison en est qu'il n'y a pas d'opposition au décret du roi, puisque Dieu a donné la possibilité aux êtres naturels d'être guéris par les médecins, et c'est donc comme s'ils accomplissait la volonté divine.



### Note

Le médecin est ici considéré comme un envoyé de Dieu pour agir sur la nature du malade (par médication ou par opération) afin de lui permettre de recouvrer sa santé.